

Les 10 questions essentielles

pour préparer un plan de continuité de l'activité

Pour ne pas conduire à une paralysie progressive de l'activité économique du pays, il est préconisé à toutes les entreprises, y compris les très petites (TPE), d'élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA). Ce questionnaire permet de vous y aider.

Fait	En cours	À faire	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. Avez-vous pris contact avec le médecin du travail ou un organisme de prévention (CRAM, OPPBTP, ARACT...) : construction du PCA, mesures de prévention et de protection, information et formation... ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2. Avez-vous désigné une personne pour vous seconder, vous relayer en cas d'empêchement ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3. Avez-vous informé votre personnel sur les risques de la pandémie, les mesures de précaution et le PCA ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4. Avez-vous un stock de masques suffisant ainsi que du matériel d'hygiène et de nettoyage adapté : savon liquide, solutions hydro-alcooliques, papier d'essuyage des mains à usage unique, poubelles étanches... ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5. Avez-vous identifié les fonctions et les personnes strictement nécessaires à la continuité de votre activité ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6. Avez-vous recensé les coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone personnels) et les moyens de transports de vos salariés ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7. Avez-vous prévu d'adapter l'organisation du travail de votre entreprise : horaires, déplacements, réunions, plages d'ouvertures... ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8. Avez-vous repéré et contacté des fournisseurs pouvant remplacer vos fournisseurs habituels ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9. Avez-vous pensé à vos intervenants extérieurs : nettoyage, livreurs, maintenance... ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10. Avez-vous repéré les principaux sites d'information sur le sujet et les numéros de téléphone utiles ?

Pour plus d'informations

<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>

notamment la rubrique « vous êtes une entreprise » sur l'évolution des mesures prises et préconisées et la conduite du PCA

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>

<http://www.inrs.fr>

<http://www.invs.sante.fr>

sur l'évolution de la pandémie grippale

<http://www.inpes.sante.fr>

pour télécharger des affichettes et des documents d'informations

Pour toute question sur les Plans de Continuité des Activités (PCA) et/ou sur le droit du Travail, vous pouvez vous adresser au service de renseignement téléphonique :

TRAVAIL INFO SERVICE

0 821 347 347

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe)

Ce service répond à vos questions du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 18h30.

Pour toute autre type de question concernant la grippe A H1N1, vous pouvez contacter le service :

INFO GRIPPE

0 825 302 302

(0,15 € TTC/min depuis un poste fixe. Numéro également joignable depuis l'étranger)

Ce service est à votre disposition au minimum du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 19h.

PERSONNES RESSOURCES :

Médecin du travail, Inspection du travail, CRAM, ARACT, MSA, Chambres de commerce et de métiers, votre organisation professionnelle.

STOP
aux virus
de la
grippe